

Saint-Martin, le 15 avril 2024

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### APPEL À PROJETS 2024-2025 « CITÉ ÉDUCATIVE »

#### DÉPOSEZ VOS PROJETS JUSQU'AU 15 MAI 2024 !

**La Collectivité de Saint-Martin et l'Etat lancent l'appel à projets « Cité éducative » pour la période 2024-2025. Ce dernier s'adresse à tout porteur de projets souhaitant agir selon les orientations du Contrat de ville et du plan de déploiement 2024-2025 de la Cité éducative, dans le champ de la prévention des ruptures sociales. La date limite pour déposer votre projet est fixée au 15 mai 2024.**

Une Cité éducative est une démarche qui vise à favoriser la réussite scolaire et professionnelle des jeunes âgés de 0 à 25 ans. Elle s'adresse aussi aux parents, aux enseignants, aux éducateurs, etc.

Le label d'excellence « Cité éducative » a été lancé le 13 février 2019 par les Ministres de la Ville et de l'Éducation nationale. Le 24 février 2022, le Ministre de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et des Sports et la Ministre de la Ville, ont labellisé la « Cité éducative » de Saint-Martin.

L'appel à projets est ouvert à tous les porteurs de projets de type associations loi 1901, aux bailleurs sociaux, aux établissements publics et autres organismes à but non lucratif, aux établissements scolaires, aux entreprises de droit privé ayant un agrément ESUS, porteurs d'un projet ayant un impact sur la réussite éducative des enfants et des jeunes de 0-25 ans du périmètre labellisé cité éducative.

Outre la réussite des jeunes, qui constitue l'enjeu principal du projet, il s'agit aussi d'impulser une dynamique collaborative entre les acteurs institutionnels (collectivité, préfecture, Éducation nationale, CAF, etc.) et le tissu associatif.

---

Contact Presse DIRCOM : 0590 29 56 60

Email : [dircom@com-saint-martin.fr](mailto:dircom@com-saint-martin.fr)

Website : [www.com-saint-martin.fr](http://www.com-saint-martin.fr)



Collectivité de Saint-Martin Nos Actualités

Saint-Martin, le 15 avril 2024

## COLLECTIVITÉ DE SAINT-MARTIN

De cette coopération, doit naître un projet de territoire qui s'appuie sur une stratégie ambitieuse et se décline via des actions renforcées autour des trois grands objectifs suivants :

1. Conforter le rôle de l'école
2. Promouvoir la continuité éducative
3. Ouvrir le champ des possibles

La demande de subvention doit être formulée en ligne sur le portail ci-dessous, au plus tard le 15 mai 2024 :

<http://usager-dauphin.cget.gouv.fr>

Le projet répondant aux priorités thématiques et territoriales définies par l'appel à projet, devra être mis en œuvre sur Sandy Ground entre le 1er juillet 2024 et le 30 juin 2025.

Pour tout renseignement, veuillez contacter la cheffe de projet :

Mme Kathy Africa : [kathy.africa@ac-guadeloupe.fr](mailto:kathy.africa@ac-guadeloupe.fr)

---

Contact Presse DIRCOM : 0590 29 56 60

Email : [dircom@com-saint-martin.fr](mailto:dircom@com-saint-martin.fr)

Website : [www.com-saint-martin.fr](http://www.com-saint-martin.fr)



Collectivité de Saint-Martin Nos Actualités